



MAIRIE DE NANTERRE

Votre correspondante :

Julia Tichit

Chef de Projet Quartier Chemin de l'île

Conseil de Quartier

Chemin de l'île

DU 30 JUIN 2010

Habiba Benaddi-Bigdade accueille l'assistance en présentant **Raphael Tainguy**, Chef de Projet à la SEMNA, aménageur sélectionné pour le projet du pôle de centralité et **Sandrine Bagharry**, d'Etat d'Esprit, prestataire sur les missions de concertation et de communication. Après un retour sur les ateliers aménagements menés avec les habitants sur ce projet, la parole sera cédée aux deux copilotes de l'atelier cadre de vie, **Thérèse Ngimbous-Batjom**, conseillère municipale et **Patrick Matheron**, habitant du quartier. Enfin, une phase de réflexion est consacrée à la fête des quartiers qui a eu lieu récemment. Ce dernier point sera l'occasion de récolter les retours à faire à tous les partenaires de l'organisation. **Hassan Hmani**, maire adjoint, et **Michel Hieu**, conseiller municipal, sont présents à la séance. En début de séance, **40 habitants** assistent à la séance.

Ordre du jour :

1. Retours de l'atelier Aménagement des 4 mai et 1^{er} juin 2010 sur le Pôle de centralité
2. Retours de l'atelier cadre de vie
3. Bilan de la Fête des Quartiers du 19 juin 2010

1. Retours de l'atelier Aménagement des 4 mai et 1^{er} juin 2010

Le Pôle de centralité est un projet de redynamisation du centre commercial de l'avenue du Général Leclerc associant une opération de logement. Ce projet vise à :

- renforcer l'attractivité du centre commercial en pérennisant et diversifiant l'offre de commerces de proximité afin qu'elle réponde aux besoins des habitants du quartier
- répondre au besoin de logements par une offre diversifiée qui comporte des logements étudiants, des logements sociaux et des logements en accession.

A travers les ateliers de concertation, Habiba Benaddi-Bigdade rappelle qu'un travail a été réalisé sur les principes d'aménagement du pôle de centralité afin que les points de vue habitants soient transmis au futur constructeur du projet. La plupart des participants aux ateliers ont exprimé leur opposition au programme de construction de logements.

Des scénarios architecturaux ont été élaborés sur la base des études de faisabilité et des débats soulevés par les participants des ateliers. Ces scénarios intègrent des prescriptions :

- en matière de morphologie urbaine (préservation de l'ensoleillement des pavillons, préservation des vues lointaines, maintien d'un linéaire de commerces avec vitrine en façades, amélioration des façades commerciales sur la rue de Zilina)
- sur le traitement de l'espace public (conservation et l'amélioration de l'espace public, maintien de l'offre de stationnement, requalification de la rue de la Chasse avec un verdissement, renforcement de la présence végétale).

D'autres éléments ont pu être pris en compte par ces ateliers. A plusieurs reprises, des participants ont relayés des problèmes de gestion des poubelles et des livraisons commerçantes qui dégradent l'environnement urbain. D'autres questions sont encore en suspens :

- les circulations piétonnes avec la création d'une traversée d'îlot entre le boulevard du Gal Leclerc et la rue de Zilina
- l'emprise du projet et sa cohérence urbaine avec le devenir de l'antenne Jeunesse.

En ligne : le document présenté en séance.

Intervention : Le projet ne tient pas compte de la rue de la Chasse. Il crée un vis-à-vis important et la mise à double sens de la rue tendra à briser la convivialité.

La rue de la chasse n'a pas été oubliée. D'une part, une réflexion architecturale a été menée sur l'amélioration de l'insertion urbaine de l'immeuble. Il s'agit de mettre en valeur les qualités de son implantation dans la mesure où elle respecte l'alignement sur la rue. D'autre part, le caractère urbain et convivial de la rue de la Chasse pourrait être travaillé à travers le traitement de trottoirs en face à face et un mobilier urbain approprié. En termes d'ensoleillement, aucune construction ne va impacter l'immeuble de la rue de la Chasse puisque son orientation est nord/sud.

Intervention : L'objectif répété de faire un centre aéré et convivial ne s'exprime pas dans les trois projets présentés. Le périmètre de construction représente la quasi-totalité de l'emprise au sol.

Pour ce qui est des termes « aéré » et « convivial », le principe de créer un espace public qui ne soit pas dédié à la voiture a été retenu dans cette optique. De même, la percée piétonne a été proposée afin de permettre la circulation à travers le linéaire de commerces. Le scénario 2 a présenté des espaces verts, pourtant cette possibilité n'a pas été soutenue par les participants de l'atelier.

Question : Comment les surfaces commerciales vont-elles tenir la concurrence face aux commerces qui seront implantés sur Hoche et la future grande surface sur Université ?

L'étude commerciale qui a été commandée par la SEMNA nous a révélé qu'un plafond de 4500m² était trop élevé. La superficie préconisée sur un centre commercial de quartier est de 3000m². Dans ses surfaces actuelles, le centre commercial fonctionne bien, mais, une partie des habitants du quartier ne se reconnaît pas dans les types de commerces présents. Le projet vise aussi à proposer une offre commerciale dans laquelle tout le monde se retrouve.

Question : Puisque la surface commerciale a été réduite, est-il possible de réduire de manière proportionnelle le programme de logements ?

Pendant ses permanences, Habiba Benaddi-Bigdade explique recevoir 9 personnes sur 10 sur des questions de logements. Notamment, elle rencontre fréquemment des situations où plusieurs générations habitent dans le même logement sans pouvoir décohabiter vers un logement autonome. Pour ce qui est de la vente des logements, le principe de l'accession maîtrisée permettra à des ménages de devenir propriétaires alors même qu'ils n'y auraient pas eu accès dans le parc privé.

2. Retours de l'atelier cadre de vie

L'atelier cadre de vie permet de faire remonter auprès des services municipaux des problématiques repérées par les habitants. Un suivi régulier est assuré afin de permettre l'aboutissement de certaines requêtes. Certains points sont en cours d'étude et seront à nouveau mis en débat au prochain atelier. Le 26 juin 2010, une visite du secteur Zilina a été conduite par les élus de quartier et les membres de l'atelier. Son objet a été de réaliser un diagnostic en marchant sur la question du stationnement au sein de l'îlot Zilina, en lien, notamment avec l'affluence due au marché voisin. Les retours de cette visite feront l'objet d'une restitution prochaine.

Le tableau ci-dessous récapitule les demandes formulées aux ateliers cadre de vie du 9/02/10 et du 18/05/10. Patrick Matheron et Thérèse Ngimbous-Batjom en ont fait la restitution en séance :

Demandes habitantes 2009-2010			
Demandes	Lieu	Responsable	Réponses
Problème de stationnement et de circulation sur l'îlot Zilina	Zilina	Ville	Synthèse de la visite du 26/06 et mise à l'étude auprès des services techniques
Requalification du Parking du marché			Une réflexion liée aux conditions d'exploitation du marché voisin est en cours.
Retrait des voitures épaves	Parkings du quartier	Ville	transmis au service circulation. La procédure d'enlèvement d'épave prend environ 2mois. (Signalement au commissaire, recherche d'identité du propriétaire, mise en demeure...)
Améliorer les circulations du carrefour : Piste cyclable croise un passage piéton	Carrefour Renan	Ville	Ce point a déjà fait l'objet de débats avec le maître d'œuvre chargé de l'aménagement par la SEMNA. La solution mise en œuvre est celle qui concilie au mieux les usages par les piétons, cyclistes et automobilistes.
Circulation de l'avenue des Guillaeraies vers Ernest Renan sans demi-tour	Carrefour Renan	Ville	La ligne blanche est interrompue pour permettre le tourne-à-gauche de Guillaeraies vers Renan.
Pose d'un ralentisseur entre rue de l'Union et rue des Acacias	Bd gal Leclerc	Ville	Ce secteur a déjà fait l'objet d'aménagement en vue de réduire les vitesses pratiquées : Coussins berlinois et passage piétons surélevés.
Comblent le creusement de la chaussée au niveau du cabinet médical	Bd du gal Leclerc	Ville	Des tranchées ont été réalisées par Eau et Force pour le remplacement de branchements en plomb. Eau et Force va reprendre les tranchées défectueuses à ses frais. La partie dégradée près du feu tricolore angle Commune de Paris (sans rapport avec le réseau d'eau) sera reprise.
Améliorer la maintenance des plots anti-stationnement	Secteur de la gare	Ville	Veille des services de l'infra. Signaler des points particuliers
Requalification de la rue Michelet	rue Michelet	Ville	Cette opération sera proposée au budget 2011 ainsi que l'enfouissement des réseaux aériens.
Rehaussement de la chaussée aux intersections pour ralentir les véhicules	Bd de la Seine	Ville	Suggestion du service circulation après comptage : une modification de la vitesse limite à 30 km/h accompagnée d'aménagements de type coussins berlinois ou plateaux surélevés compatibles avec le passage régulier de la ligne de bus
Maintenance des aménagements du réseau vert: Marquage sur le Bd du Gal Leclerc et Mobilier anti stationnement sur le Bd de la Seine	Réseau vert	Ville	Traitement en cours
Mise à double sens de la rue Jules Quentin	Jules Quentin	Ville	Transmis au service circulation mais cette question a déjà été posée. La mise en double sens est contraire au schéma de circulation dans le quartier qui tend à favoriser les transports en commun.
Eclairage devant l'abri vélo de la gare RER	Gare Nanterre ville	Ville	L'éclairage du parc à vélo à la gare sera réalisé dans les prochains jours.
Débordement des poubelles rue Paul Morin Couverture des poubelles.	rue Paul Morin	Ville	Le service environnement va faire quelques suivis de collecte pour identifier les adresses de la rue Paul Morin auxquelles il faudrait ajuster la dotation en bacs, ce qui évitera que ces derniers débordent. Concernant la « couverture des poubelles », les locaux de stockage des déchets sont généralement gérés par les bailleurs, il leur appartient de réaliser les travaux qu'ils jugent nécessaires.

Mettre un stationnement unilatéral coté parking école rue Jean Allemane - voir un sens unique	rue Jean Allemane		Traitement en cours
Entassement de poubelles au pied des escaliers de la gare rue Béranger malgré un grand container	rue Béranger		Traitement en cours
Mise à disposition des badges à la déchetterie			Traitement en cours
Couverture du site de dépollution Total	Site Total	Total	La dépollution du site a toujours été prévue en aérien. C'est le procédé de dépollution biologique qui implique que les zones en cours de traitement soient couvertes sous bâche. Procédé: bâchage de la terre à dépolluer + aération = développement des bactéries
Aménagement de la place Rouge	Place Rouge	Logirep	La Ville ne s'est pas impliquée dans un projet partenarial auprès de Logirep pour des raisons de responsabilité causées par un problème d'étanchéité de la dalle.
problème d'entretien de l'espace vert entre le foyer ADOMA et la tour Porquerolles	espace vert côté foyer	Logirep - ADOMA	Un projet de jardin partagé mobiliserait Logirep, ADOMA, CS Acacias

Intervention : Des problèmes de stationnement illégal sont identifiés sur le mail des Sorbiers et en face de la salle des Guignons sur le boulevard du Général Leclerc.

Question : Comment peut-on faire des propositions à inscrire au POT (Programme Ordinaire des Travaux)?

Le POT est d'abord enrichi par les services qui formulent, au vue de leur expertise, les interventions prioritaires. Ensuite, les élus formulent des demandes d'inscription qui proviennent notamment des requêtes qu'ils ont recueillies auprès des habitants. En particulier, les demandes formulées dans le cadre de l'atelier cadre de vie sont inscrites au POT prévisionnel.

3. Bilan de la Fête des Quartiers du 19 juin 2010

Les habitants se sont réjouis de la fête des quartiers. Ils ont apprécié :

- la beauté du site
- la mixité que la réunion des deux quartiers a permise
- la participation des enfants et des jeunes
- la qualité et la diversité de la programmation musicale
- les croisières en bateau avec la présence de musiciens – même si le nombre d'embarquements a été limité
- les balades en ânes qui ont pu faire participer les parents
- les tee-shirts pour une bonne identification des organisateurs

Pour ce qui est de l'implantation des stands, Habiba Benaddi-Bigdade prévoit une réunion plus technique avec les partenaires à la rentrée.

Habiba Benaddi-Bigdade conclue la séance en informant de la tenue du dernier atelier aménagement sur le pôle de centralité et d'un atelier cadre de vie avant le conseil de quartier prévu début décembre. Les dates seront mises en ligne au plus tôt sur le site de la Ville à la rubrique Chemin de l'île.